

**Pour la défense de
l'Enseignement Agricole
Public, et de l'ensemble
de la communauté
éducative, le 20 octobre,
votez FSU !**



Paris, mai 2009

Voter la FSU et ses syndicats, c'est voter pour ceux et celles qui s'engagent régulièrement à vos côtés !

Voter la FSU et ses syndicats, c'est exiger une autre politique pour les services publics, les conditions de travail et les salaires.



DRAAF, 7 mai 2009

**Choisissez
le SNETAP,
le SNUEP,
le 20 octobre 2011,
Votez FSU !**





LE COMITÉ TECHNIQUE RÉGIONAL ?

Qu'est-ce que c'est ?? A quoi bon aller voter ???
« Le nombre des électeurs est la force des élus ! »



Le Comité Technique Régional remplace le Comité Technique Paritaire Régional.

La parité qui était la base du précédent comité, n'existera plus. Seuls les représentants des personnels élus du CT régional voteront pour donner un avis. Lorsqu'un projet de texte recueillera un vote défavorable unanime, le projet fera l'objet d'un réexamen et une nouvelle délibération sera organisée.

Les comités techniques seront consultés :

- x sur l'organisation et le fonctionnement des administrations, établissements ou services ;
- x sur la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences ;
- x sur les évolutions technologiques et les méthodes de travail des administrations, établissements ou services et sur leur incidence sur les personnels ;
- x sur la formation et le développement des compétences et qualifications professionnelles
- x sur l'insertion professionnelle ;
- x sur l'égalité professionnelle, la parité et à la lutte contre toutes les discriminations ;

Le comité technique bénéficiera du concours du comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail dans les matières relevant de sa compétence et pourra le saisir de toute question.

Cf : Décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat



Comment voter ?

- par correspondance, avant le 10 octobre .
- sur place contre émargement, le 20 octobre 2011.

COCHARD Sylvain	LEGTA Montpellier	Enseignant PCEA
SILVASI Marie Annick	LEPA Rivesaltes	Enseignante PLPA
AUDEMAR Jean-Marc	LEGTA Carcassonne	Enseignant PLPA
ACERBIS Sébastien	LEGTA Nîmes	Enseignant PCEA
DESPRES Philippe	CFPPA Marvejols	Formateur PLPA
MAGDALOU Francis	LEGTA Castelnaudary	Enseignant PLPA
PITT Joël	LEGTA Saint Chely d'Apcher	Enseignant PLPA
SOUSTELLE Françoise	LEGTA Nîmes	Attachée d'administration
COLOMER Martine	LEGTA Montpellier	Conseillère Principale d'Education
REVEL Didier	LEGTA Saint Chely d'Apcher	Conseiller Principal d'Education
DEYCARD Daniel	CFPPA Rivesaltes	Formateur PLPA
PRIGNOT Marie Claire	LEGTA Castelnaudary	Enseignante PLPA
MONTISCI Marie Noele	CFA Carcassonne	Adjointe administrative
BANGARDI Jérôme	LEPA Castelnaudary	Enseignant PLPA
ALLIE Anne	LEGTA Theza	Enseignante documentaliste PCEA
CLAMENS Sandrine	LEGTA Nîmes	Enseignante PCEA
SERANE Thierry	LEGTA Montpellier	Enseignant
PIQUET Yves	LEPA La Canourgue	Enseignant TIM CFA/CFPPA ?
BARNINI Stéphane	LEGTA Saint Chely d'Apcher	Enseignant PLPA
FERRIOL Alain	LEGTA Carcassonne	Enseignant PLPA

